



LE MANTEAU DE SAINT-MARTIN - LA LETTRE ANNUELLE 2020

EDITO

Corona virus : double peine pour les plus fragiles

Sale temps pour ceux qui avaient déjà du mal à joindre les deux bouts : allocataires des minima sociaux, personnes sans domicile, mal-logés, migrants, travailleurs précaires, chômeurs...

Une fois la crise terminée, les appels à l'aide pour se remettre en selle se multiplieront. **Pour l'instant, l'urgence prime.** Bien qu'elle ne soit pas au cœur de sa raison d'être, la Fondation du Manteau de Saint Martin a exceptionnellement décidé d'y répondre, en contribuant (20.000 €) au fonds « Fondations solidaires Covid19 » que la Fondation Caritas France vient de constituer. L'objet de ce fonds est de :

- Acheter des chèques services qui permettront aux familles démunies de faire leurs courses dans les magasins actuellement ouverts,

- Soutenir les acteurs associatifs qui accompagnent les plus démunis en cette période de crise sanitaire exceptionnelle, et dont les activités sont très négativement affectées (collectes de fonds annulées, difficultés à poursuivre le travail direct avec les bénéficiaires, retards dans le versement des aides...).

La Fondation a par ailleurs poursuivi cette année son activité habituelle de soutien aux projets individuels qui lui sont soumis.

Luc Trouillard

L'objet de notre activité : relancer, à un moment crucial de leur vie, des étudiants, personnes isolées ou familles, qui se battent pour faire aboutir leur projet et résistent à la grande précarité ; intervenir pour que leur dignité soit conservée, que ces personnes restent ou redeviennent actrices de leur vie, en développant leur autonomie.



Pour donner, site sécurisé :

<https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-manteau-de-saint-martin/>

Pour liker la page Facebook : Fondation "Le Manteau de Saint Martin"

EXEMPLES d'actions menées en 2019

Les actions menées depuis un an tournent autour des mêmes problématiques : la difficulté de mener à bien ses études et d'en sortir lorsque le moyen de transport fait défaut, la difficulté de faire face quand les coups durs s'accumulent... Voici quelques exemples :

L a reçu 500 € pour la poursuite de ses études

Né au Bénin, il y vit jusqu'en août 2017, quand il rejoint son père à Paris, baccalauréat littéraire en poche, afin de poursuivre ses études.

Son père n'ayant pas d'hébergement stable, il a été pris en charge pendant plusieurs mois en accueil d'urgence à la Boulangerie. Parallèlement suivi à la PSA de Belleville, il intègre le CHRS Gutenberg le 27 mars 2018. A son arrivée au centre, il était en formation Pôle Projet Professionnel. Retenu aux tests du CFA Délépine, il a cherché un employeur pour le bac professionnel MELEC en alternance, sans succès.

Poussé par une volonté d'étudier et l'insistance de son père, il s'est inscrit à la faculté de Lettres à Nanterre. Il obtient une bourse du CROUS pour un montant mensuel de 477€, qu'il ne reçoit toujours pas. Pour subvenir à ses besoins il est inscrit en intérim à Stock 12 et n'a eu qu'une seule mission, rémunérée 37€.

La Fondation a accordé une aide de 500 € pour qu'il puisse poursuivre ses études dans l'attente de toucher sa bourse.

Aidé via le Centre Gutenberg.

De bonnes nouvelles

Nouvelles récentes de N – 39 ans, marié, deux enfants

Après un long séjour chez EMMAÜS, son épouse et lui-même avaient effectué des missions d'Intérim : elle comme préparatrice de commandes ; lui, comme magasinier/cariste. De mai 2017 à mars 2018, N est victime d'erreurs dans le traitement du renouvellement de son titre de séjour, allant jusqu'à une décision abusive d'OQTF : il n'a pu travailler et les dettes se sont creusées. Grâce à une brillante avocate il est actuellement titulaire d'un titre de séjour valable jusqu'en 2023.

Depuis deux ans il est en CDD dans une entreprise de fonderie et c'est pour effectuer ses déplacements domicile-travail qu'en août 2018, il a acheté un scooter d'occasion avec une aide de 300 € accordée par la Fondation.

Reconnu pour son sérieux dans l'entreprise, son patron lui avait promis un CDI pour le mois de septembre 2020 juste avant le blocage dû à la pandémie. A suivre ...

Aidé via le Secours Catholique dans l'équipe de « La Lèze », près de Toulouse

De l'utilité des dons à la fondation

Le Manteau de Saint Martin est une fondation personnelle et familiale ne recevant aucune subvention. Elle est accompagnée par la Fondation Caritas France qui apporte son expertise dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et son conseil au réseau de ses fondations abritées. En particulier, Caritas fait bénéficier la fondation de son système de gestion des dons.

Les aides octroyées par notre fondation se limitent aux revenus provenant du capital investi, vos dons, garantissant ainsi la pérennité de notre action sur plusieurs années.

Les dons sont toujours déductibles des impôts sur le revenu.

Faut-il le rappeler : les besoins sont de plus en plus importants.

Nous sommes présents sur le site de notre fondation abritante, Caritas France :

<https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-manteau-de-saint-martin/>

Marie Scherrer-Lawani, Charlotte Trouillard, Luc Trouillard



Pour donner, site sécurisé :

<https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-manteau-de-saint-martin/>

Pour liker la page Facebook : Fondation "Le Manteau de Saint Martin"